

# 2019-2030 UNE RÉNOVATION URBAINE HISTORIQUE

278 M€ investis à Rillieux-la-Pape  
pour améliorer votre cadre de vie



# CALENDRIER DU PROGRAMME



## SECTEUR ALAGNIERS MONT-BLANC

### 2020-2028 :

Création de la Zone d'Aménagement Concerté et lancement du projet urbain

### Septembre 2019 :

Livraison du centre aquatique Origami

### 2019-2030 :

Réhabilitations et démolitions de logements bailleurs

### 2021-2024 :

Démolition - reconstruction du groupe scolaire Mont-Blanc

### 2023-2026 :

Démolition - reconstruction du groupe scolaire des Alagniers

## SECTEUR VELETTE BALCONS DE SERMENAZ

### 2018-2022 :

Démolition partielle - reconstruction et réhabilitation du groupe scolaire de la Velette

### 2019 :

Réhabilitation de 112 logements aux n°5, 7 et 9, avenue Général Leclerc

### 2021 :

Début de la construction des logements Dynacité à l'emplacement des tours Lyautey

### 2022-2026 :

Réhabilitation des logements Dynacité

## SECTEUR BOTTET

### 2019 :

- Installation de la Maison des Projets place Maréchal Juin
- Début de construction de l'îlot 2 du Bottet et du supermarché
- Réhabilitation des 17 logements de l'ex-gendarmerie et reconstruction de 50 logements rue du Bottet

### 2021-2023 :

Premiers travaux sur les espaces publics et les réseaux du centre-ville

# L'ÉDITO



Le 4 février, le Comité d'Engagement de l'ANRU a fixé le montant attribué à la ville dans le cadre de la convention du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain. **Comme nous vous l'avions promis, ce montant est historique car Rillieux-la-Pape va disposer d'une enveloppe de 278 millions d'euros.** La cohérence de notre projet urbain, les investissements déjà réalisés par nos soins, notamment en matière de sécurité et en équipements publics, notre volonté de désenclaver et d'intégrer les quartiers politique de la ville et notre vision sur le long terme ont convaincu ce comité de nous confier **la somme la plus importante jamais allouée dans la Métropole Lyonnaise.**

Ces fonds de l'ANRU vont nous permettre de décupler la dynamique de renouveau engagée pour notre ville, **de nous attaquer en profondeur à la réhabilitation des Alagniers, de reconstruire et de désenclaver nos quartiers à l'image de ce qui a déjà été entrepris à la Velette et au Bottet.** Grâce à ces requalifications, la

“**RILLIEUX-LA-PAPE  
VA DISPOSER  
D'UNE ENVELOPPE  
DE 278 MILLIONS  
D'EUROS**”

ville nouvelle va passer de 81% de logements sociaux à 64%. Cet ANRU 2 sera celui du **retour de la mixité sociale à Rillieux-la-Pape.**

**C'est une opportunité historique pour notre ville. L'opportunité de pouvoir enfin réaliser tout son potentiel d'attractivité.**

Mais tout cet argent n'est pas la finalité de la politique que nous menons, c'est un moyen. La rénovation urbaine, aussi qualitative soit-elle, ne garantit pas une vie meilleure. Pour qu'elle soit réellement efficace, la réponse aux problématiques liées aux quartiers doit être à la fois urbaine et humaine. C'est pourquoi **la grande rénovation urbaine que nous connaissons s'accompagne également d'une politique sociale** qui place l'humain au cœur de l'action. C'est ainsi que nous avons ouvert une Epicerill' pour permettre aux plus fragiles d'accéder à une alimentation de qualité, que nous soutenons la Mission Locale dans son rôle d'insertion, que nous avons renforcé les clauses d'insertion dans les marchés publics pour favoriser l'emploi local, que nous avons créé un lieu ressource pour les familles, mis en place le dispositif seconde chance ou encore généralisé la gratuité du soutien scolaire en ligne.

**Alexandre VINCENTET**  
Maire, Conseiller de la Métropole

Bien fidèlement



# UN PROJET D'ENVERGURE POUR TOUS



*Rillieux-la-Pape est une ville à plusieurs facettes, fragmentée par sa topographie accidentée, mais surtout marquée par la singularité de son histoire.*

Issue de la fusion de Rillieux et Crépieux-la-Pape en 1972, la commune a investi les plaines agricoles situées entre les deux villages pour faire face à une démographie en expansion. De nombreux logements collectifs sont construits fondant ainsi la Ville nouvelle entre les années 60 et 70.

De cette évolution sont nées des entités urbaines contrastées, non connectées les unes aux autres, qui juxtaposent les territoires et déclenchent un fort sentiment d'appartenance par secteur d'habitation.

Le projet urbain du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) dessine alors un nouvel espace cohérent, propice à l'émergence d'un vrai centre pour tous les habitants. Il se veut ouvert sur les autres quartiers pour former une seule et même ville reliée par le parc linéaire urbain afin que la nature fusionne l'ensemble des secteurs en nord-sud et en est-ouest. ▶



## UN NOUVEAU VISAGE POUR UNE NOUVELLE IMAGE



*Les disparités et le cloisonnement ont favorisé un développement inégal de la ville, détériorant ainsi la qualité de vie dans certains secteurs. L'image de la ville a souffert de ces disparités.*



Véritable opportunité pour introduire des lieux de vie au cœur de la ville, la réorganisation urbaine de Rillieux-la-Pape vise à **désenclaver certains quartiers en rééquilibrant l'offre de logements, d'équipements, de transports et de services**. Ainsi, la transformation de la Ville nouvelle, la plus grande entité de la commune, est le point clé du renouvellement de Rillieux-la-Pape.

De même, la réflexion autour des axes de circulation plaçant le parc linéaire urbain comme lien entre les différents quartiers favorise un maillage en modes doux, réaffirme **la volonté de remettre un cadre de vie harmonieux au centre de la vie des Rilliards** et dessine les contours **d'une ville plus agréable à vivre.** ▶

## EN CHIFFRES

**9<sup>e</sup>** ville de l'agglomération lyonnaise



**4** grands secteurs de projets sur le territoire NPNRU :

- le centre-ville - Bottet
- Alagniers - Mont-Blanc
- Velette - Balcons de Sermenaz
- le Parc linéaire urbain

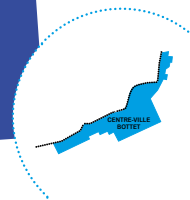


**Alexandre VINCEDET**  
maire de Rillieux-la-Pape,  
conseiller de la Métropole

“ Le 4 février dernier, l'ANRU a annoncé sa participation financière dans la rénovation urbaine de notre commune. Cette subvention ainsi que l'implication de la Métropole de Lyon, qui porte le projet dans son ensemble, vont nous permettre, avec l'aide de nos partenaires locaux et des bailleurs sociaux, de décupler la dynamique de renouveau engagée pour notre ville. C'est un moment historique pour Rillieux-la-Pape, une opportunité unique de pouvoir enfin révéler tout son potentiel d'attractivité. ”

# LE BOTTET

Le nouveau centre-ville  
se dévoile



## QUELS ENJEUX ?

*Au cœur des attentions des partenaires de la rénovation urbaine depuis plusieurs années, le Bottet devient aujourd'hui le véritable centre-ville de la commune.*

**Construire un centre-ville accueillant des fonctions administratives, commerciales et culturelles tout en favorisant la mixité sociale et en optimisant les circulations,** c'est l'ambition que poursuit ce projet de renouvellement urbain dans la rénovation du Bottet, stratégiquement situé entre le plateau du village et la Ville nouvelle.

Depuis plusieurs mois, la transformation de ce quartier est devenue réalité avec l'achèvement des immeubles de l'îlot 1 (So new) et leur architecture très contemporaine (60 logements), l'installation de commerces en rez-de-chaussée et l'arrivée d'un cinéma dernière génération. Outre l'ouverture de l'Accueil Marcel André et la rénovation de la Maison de Justice et du Droit, 17 logements seront également réhabilités dans l'ex-gendarmerie et 50 logements reconstruits sur la rue du Bottet, tandis que la nouvelle médiathèque ouvrira en 2020. ▶



## ZOOM SUR...

*De nouvelles opérations d'envergure vont se succéder au cours des prochains mois pour faire entrer le Bottet dans une nouvelle ère, créer le centre-ville et changer l'image de Riillieux-la-Pape.*





Au-delà de la **nouvelle médiathèque** qui sera livrée en avril 2020 et de la disparition de la galette commerciale le long de l'avenue de l'Europe pour faire place à l'îlot 2 (Évolution) avec ses 91 logements (2021), la démolition de la tour située au 7, rue du Bottet permettra de lancer la deuxième phase du projet centre-ville. Les relogements étant terminés, le bailleur (Semcoda) lance désormais les travaux préparatoires à cette opération de 2019 à 2020. Les tours des n°3 et 5 de la même rue font quant à elles l'objet d'une réhabilitation globale qui se terminera fin 2019.

Côté commerces, le magasin Carrefour sera démoli pour laisser place à des logements avec un rez-de-chaussée commercial, une esplanade de centre-ville et le prolongement de la rue de Madrid, tandis qu'un supermarché s'installera en rez-de-chaussée de l'îlot Évolution pour diversifier l'offre du nouveau centre-ville. ▶

## EN CHIFFRES

**3 000** *m<sup>2</sup> de commerces au total*



**310** *logements à terme en lieu et place du Carrefour, du parking et de la tour du 7, rue du Bottet*

**220** *places de stationnement*

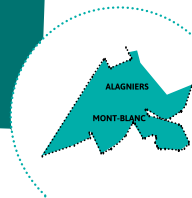


**Antoine QUADRINI**  
gestionnaire  
du Ciné-Rillieux (URFOL)

“ Une ville qui n'a pas de centre n'a pas de cœur. Il était donc primordial de créer à Rillieux-la-Pape un espace permettant aux habitants d'avoir un repère commun, un lieu de rencontre. C'est tout le sens des différents sites réhabilités au Bottet, dont le cinéma qui représente sur la commune, comme ailleurs en France, le lieu culturel rassemblant tous les publics. C'est dans cette optique qu'a été conçu le Ciné-Rillieux avec son hall d'entrée qui invite aux échanges et ses trois salles où se côtoient des cinéphiles de tous horizons. ”

# ALAGNIERS- MONT-BLANC

Un cadre de vie retrouvé



## QUELS ENJEUX ?

*Peu concerné par la première Convention de rénovation urbaine, les quartiers Agniers - Mont-Blanc sont le secteur sur lequel se concentre ce nouveau programme de renouvellement urbain.*

**Transformer de manière significative l'image du secteur et rendre à ses habitants la fierté de l'occuper**, tel est l'un des objectifs majeurs de ce Nouveau programme de rénovation urbaine. Après un premier volet de relogement qui va permettre la démolition de quelques bâtiments marquant le début de la transformation de ce quartier et de son désenclavement, l'enjeu du projet consiste à assurer une vraie mixité de l'habitat pour sortir d'un parc de logements uniquement locatif social, à restructurer les voiries, à améliorer le cadre de vie, à relier les Agniers - Mont-Blanc aux autres quartiers de la commune. Une Zone d'Aménagement Concerté sera créée afin de porter l'ensemble du projet global d'aménagement et de reconstruction de logements. Parallèlement, les bailleurs réhabiliteront et démoliront 2242 logements tandis que la Ville et la Métropole se concentreront sur les services publics et les aménagements. ▶



## ZOOM SUR...

*Le Nouveau programme de rénovation urbaine concentre une grande partie de ses opérations sur le secteur avec un objectif majeur : tout ce qui n'est pas démolit est réhabilité.*







74 000 m<sup>2</sup> d'espaces publics seront requalifiés afin de créer de nouvelles voiries et d'aménager des cœurs d'îlots.

Au premier semestre 2019, les immeubles des 1, 2 et 3, place Lenôtre et du 8, rue Michelet seront démolis. Une opération de relogement est en cours pour les numéros 2 et 4 de l'avenue de l'Europe afin de laisser passer la voie de désenclavement nord / sud. La période 2019/2020 marquera les travaux de réhabilitation des 3 à 8, place Boileau, des 2, 4 et 6, rue Michelet, des 1, 3, 5, 7 et 9, avenue de l'Europe, des 4 et 5, place Lenôtre et du 1, rue Renoir. ▶

## EN CHIFFRES

**747** logements  
démolis

**1 495** logements  
réhabilités

**1 750** m<sup>2</sup> d'équipements  
et de services publics

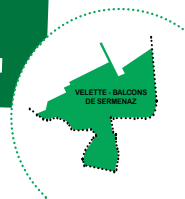


**Sandrine RÉA**  
chargée de relogement  
(Dynacité)

“ Loin d'être uniquement technique, le relogement des habitants fait l'objet d'une vraie prise en compte de leurs attentes. Situation familiale et économique, souhaits d'appartement... Tout est étudié pour établir un diagnostic social et un plan de relogement afin de trouver le produit correspondant le mieux à chaque foyer. Dans cette opération de relogement, 70 à 80 % d'entre eux préfèrent rester sur la commune et plus de 50 % dans ce quartier auquel ils sont attachés. 20 % des familles les plus jeunes choisissent de changer de ville pour des raisons professionnelles ou familiales. ”

# VELETTE-BALCONS DE SERMENAZ

Un écrin de nature à investir



## QUELS ENJEUX ?

*À l'Est, le changement d'image de la ville deviendra réalité avec la réhabilitation des logements existants qui s'intégreront parfaitement dans l'architecture du nouveau quartier.*

Dans ce secteur de la ville, l'objectif se concentre notamment sur **la création d'un quartier résidentiel** accroché à la Velette qui accueillera à terme plus de 500 logements proposés à majorité en accession à la propriété. Un objectif qui s'accompagne de la volonté de **conserver la vocation naturelle du parc de Sermenaz, de rénover les équipements municipaux et de réhabiliter les logements existants tout en aménageant de nouveaux espaces publics de qualité.** Le projet promet également de repenser les déplacements pour mieux vivre et circuler à la Velette en renforçant les liaisons entre les quartiers et notamment celles avec le centre-ville.

L'ensemble du secteur sera finalisé avec la construction de 93 logements en accession sociale et 16 en locatif social en lieu et place des tours Lyautey démolies. ▶



## ZOOM SUR...

*Suite à la démolition de nombreux logements, dont ceux des emblématiques tours Lyautey et autres réhabilitations, le Nouveau programme de rénovation urbaine prend le relais.*





Outre la réhabilitation de 122 logements situés au 5, 7 et 9, avenue Général Leclerc, la convention du Nouveau programme national de rénovation urbaine prévoit celle de 122 appartements dans la partie sud de la Velette.

Côté équipements municipaux, les restructurations et réhabilitations porteront sur **le groupe scolaire de la Velette, qui sera en partie démoli puis reconstruit**, ainsi que sur la rénovation du gymnase Louison Bobet.

L'année 2019 lance également la construction du bâtiment D des Cabanes de Sermenaz et les travaux de liaison avec le centre-ville. La requalification des espaces extérieurs se déroulera jusqu'en 2022. ▶

## EN CHIFFRES

**244** logements rénovés à la Velette



**7** îlots de logements pour les balcons de Sermenaz

**3** nouvelles classes ouvertes à l'école de la Velette

**1** école maternelle neuve



**Lisa MICHAUDEL**

*Chef de projet (Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - Métropole de Lyon)*

“ Dans le projet de rénovation de la Velette, nous intervenons sur la requalification des espaces publics afin qu'ils s'intègrent à l'environnement du programme mitoyen des Balcons de Sermenaz. Nous privilégions donc les espaces végétalisés plutôt que les surfaces minérales. Nous travaillons également sur les circulations pour qu'elles correspondent aux parcours des habitants, sur l'ambiance de sécurité du quartier en désenclavant certains espaces et sur la requalification des abords des anciennes tours Lyautey. ”

# UN HABITAT RÉINVENTÉ



## ENTRE RENOUVELLEMENT...

*Grâce au diagnostic du PLU-H et à l'étude réalisée dans le cadre du protocole, un travail de fond a été effectué sur l'habitat.*

Au sein de la ville nouvelle, la commune concentre plus de 80 % de ses logements sociaux. Construit avant 1975 et n'ayant pas été enrichi de nouvelles constructions depuis quasiment 50 ans, ce quartier doit pouvoir aujourd'hui se renouveler et se diversifier. La redéfinition des espaces pour créer jardins, lieux de rencontre, commerces ou équipements nécessite quelques fois des démolitions. Aussi, en partenariat avec la Ville, les bailleurs mènent un travail de relogement sur l'ensemble du territoire, réduisant ainsi la part des Logements Locatifs Sociaux (LLS) sur la ville nouvelle.

**La création de nouveaux immeubles permet d'engager une politique d'accession à la propriété pour de nouveaux publics, gage de mixité sociale ou de parcours résidentiel possible. ▶**



## ... ET INNOVATION



*L'enjeu est de rénover le parc immobilier de la ville nouvelle, de générer de la mixité, de repenser les pôles démographiques et d'offrir un habitat diversifié afin de répondre à toutes les demandes modernes de logement.*



Si le parc immobilier de la ville nouvelle dispose de certains atouts, il ne correspond cependant plus complètement aujourd'hui à la demande des Rilliards. Les réhabilitations permettent ainsi de retrouver une offre plus qualitative (amélioration des volets, des huisseries, de la ventilation...), mais également moins énergivore.

Une opportunité également pour produire de nouveaux types de logements, notamment plus petits car peu présents dans la Ville nouvelle aujourd'hui.

L'habitat, pensé pour chaque quartier en fonction de ses usagers et de ses équipements, se diversifie avec des programmes innovants (intégration de commerces, bâtiments d'habitation, création de services publics, de logements intergénérationnels, meilleure accessibilité...). **L'objectif est de pouvoir mieux loger tous les publics avec une offre mieux répartie sur la commune : personnes âgées, jeunes actifs et étudiants...**

## EN CHIFFRES

**747** logements démolis sur la Ville nouvelle

**64%** de logements sociaux prévus dans la Ville nouvelle à la fin du NPNRU contre 80 % aujourd'hui

**800** nouveaux logements créés  
**à 1 000**



**Christian HERMELLE**  
chef d'agence Erilia

“ Nous sommes impatients de travailler sur ce projet. Dans le cadre de l'ANRU 1, nous avons réhabilité les logements de la rue Ravel et de l'avenue Berlioz. Nous avons changé les menuiseries extérieures, refait les sols et les sanitaires. Les habitants ont vu leur qualité de vie s'améliorer avec des logements mieux isolés et moins gourmands en énergie. La suite va demander de l'organisation avec des démolitions et des relogements, mais nous avons déjà de l'expérience dans ce domaine et nous sommes prêts à relever le défi ! ”

# DES ÉQUIPEMENTS À LA HAUTEUR



## UNE OFFRE DIVERSIFIÉE

*Dans les quartiers concernés par le renouvellement urbain, l'offre de nouveaux équipements adaptés constitue l'un des leviers essentiels du succès du projet.*

Chaque quartier, selon sa vocation, se voit doté des équipements répondant aux besoins de ses habitants, à la fois en proximité ainsi qu'à l'échelle de la commune. Si le centre-ville - Bottet, avec sa médiathèque, son cinéma et son centre administratif, remplit sa fonction d'hyper-centre, les structures dédiées à l'enfance et la jeunesse de la Velette sont indispensables à la cohésion sociale, tout comme les Maisons de la Métropole qui seront réunies pour une meilleure qualité de service. L'offre pour les loisirs (centre aquatique ou Centre Chorégraphique National) ouvre la ville sur la Métropole ou les communes voisines.

**Adapter l'offre de services publics à l'évolution de la ville et accompagner le développement urbain restent des objectifs majeurs du projet.**

Ces nouveaux équipements dépassent l'enjeu de service public assurant mixité, animation urbaine, attractivité et renouveau de l'offre à la population. ►



## ZOOM SUR LES ÉCOLES



*Avec la rénovation des équipements dédiés à la jeunesse, le projet urbain place les jeunes Rilliards et la famille au centre d'un projet humain.*





Au sein de la Ville nouvelle, la démolition - reconstruction ou la **renovation et extension des groupes scolaires Mont-Blanc, Alagniers, Velette et Semailles** constituent les symboles forts des enjeux de mixité que porte le projet. Plus que la simple implantation de nouvelles écoles, les périmètres des cartes scolaires sont revus en cohérence avec les programmations habitat de la Ville. Les équipements connexes comme les gymnases, les structures Petite enfance ou les parvis devant les écoles sont également rénovés. Autour de ces considérations urbanistiques, les établissements en lien avec le projet de territoire intègrent les élèves dans des démarches qui allient l'éducation à la ville et la sensibilisation à l'environnement. Ils deviennent ainsi acteurs de la construction de leur ville et donc, citoyens. ▶

## EN CHIFFRES

2

écoles reconstruites  
(Mont-Blanc et Alagniers)



2

écoles rénovées et agrandies  
(Velette et Semailles)

5 497

m<sup>2</sup> de superficie  
pour la nouvelle  
médiathèque

1

Maison  
des projets



**François CHOCHON**

architecte  
de la future médiathèque

“

Ce projet nous a tout de suite séduits par sa singularité. L'emplacement choisi est exceptionnel, comme suspendu au-dessus du paysage lyonnais ! Nous avons travaillé sur le bâtiment pour en faciliter l'accès, le rendre moins intimidant. Nous avons abaissé le niveau de la toiture et instauré des mouvements ascensionnels et des obliques pour inciter les gens à profiter de la terrasse de la cafétéria. Nous voulons les inviter à découvrir une ville maîtresse de son horizon afin que chacun puisse se l'approprier

”

# UN PROJET QUI VISE L'EXCELLENCE



## UNE DÉMARCHE CONJOINTE

*Conçu et financé avec la Métropole de Lyon,  
le Nouveau Programme National de Renouvellement  
Urbain s'appuie sur les subventions accordées par  
l'ANRU\*. La Ville et tous ses partenaires ont fait valoir  
auprès du jury l'excellence de leur projet.*

Nombreux sont les partenaires qui travaillent à la transformation de la ville, (bailleurs sociaux, Métropole de Lyon, partenaires locaux...). Des appuis financiers aux maîtres d'ouvrage sont aussi indispensables. Il a donc été mis en avant une démarche d'excellence, valorisant le dossier, en faisant valoir les singularités multigénérationnelles et multiculturelles de la ville. C'est un travail de mobilisation collective autour de la concertation, de l'accompagnement au changement et de l'exigence environnementale qui a été spécifié. Si l'implication de tous les habitants du territoire, via la direction du GPV\*\* et la Maison des Projets, est capitale, les enfants et la jeunesse sont particulièrement impliqués dans des actions pédagogiques d'éducation à la ville. Autant d'éléments qui garantissent la durabilité du projet et son aspect spécifique. ▶

\* Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine - \*\* Grand Projet de Ville



## L'ENJEU ENVIRONNEMENTAL

*À l'image du Parc linéaire urbain, véritable pivot  
central de la ville, la question environnementale  
se trouve au cœur du projet..*







Le parc linéaire urbain, reliant les quartiers entre eux d'Est en Ouest ainsi que les espaces verts dans et autour de la commune, favorisent l'implantation d'une trame verte qui remet la nature au plus près des habitants. Dans les quartiers, la démarche durable est également utilisée comme levier de cohésion sociale. Des initiatives qui sont à la fois génératrices d'actions vertes, créatrices de lien tout en faisant partie du dispositif garantissant la biodiversité. Tout cela associé à la lutte contre les îlots de chaleur, une gestion raisonnée de l'eau, un travail sur l'approvisionnement et la rénovation énergétique de l'habitat sont le gage d'une démarche globale et transversale en matière de développement durable. Autant d'actions fortes qui font la singularité du projet riilliar. ▶

## EN CHIFFRES

**1** *label Cap Cit'ergie obtenu par la Ville pour la mise en œuvre de sa politique climat-air-énergie ambitieuse qui renforce celle de la Métropole et se poursuit*



**1** *création de nouveaux jardins partagés à Castellane*

**10** *salariés en insertion au Jardin des Semilles*

**25** *actions d'éducation à la ville par an et plus de 600 personnes touchées*



**François HEUMANN**

*chargé de mission à la Direction Départementale des Territoires*

“ Nous avons soutenu le projet de Rillieux-la-Pape devant le comité d'engagement de l'ANRU car nous avons été sensibles au travail mené sur les équipements scolaires ainsi qu'à l'exigence environnementale apportée à l'aménagement du quartier des Alagniers et du parc linéaire urbain. La qualité du travail de co-construction du projet avec les habitants, en incluant notamment les élèves dans des actions d'éducation à la ville afin qu'ils s'approprient le territoire et soient acteurs du changement, est une démarche très intéressante ! ”

# UNE POSITION ENVIÉE

à l'entrée Nord de la métropole



*Avec sa situation au Nord-Est de l'agglomération, Rillieux-la-Pape surplombe le territoire lyonnais offrant à certains quartiers une vue privilégiée sur la métropole ou la plaine de l'Ain.*



## LE NPNRU DANS LA MÉTROPOLE DE LYON

*À Rillieux la Pape, comme sur les 14 autres sites ANRU, la Métropole porte le projet du NPNRU dans son ensemble. Elle mène les études, assure la maîtrise d'ouvrage des opérations d'aménagement et pilote le projet avec la Ville.*





La volonté de la Métropole d'œuvrer en faveur de la solidarité dans sa dimension de cohésion sociale et territoriale a été formalisée dans le contrat de ville métropolitain signé avec l'État, 23 communes de la métropole et les partenaires, en juillet 2015. Le contrat de ville identifie 37 Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) et 29 Quartiers en Veille Active (QVA). Afin de poursuivre et amplifier la transformation urbaine des QPV, la Métropole de Lyon s'est portée candidate au Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Ce nouveau programme vise à poursuivre le travail en concentrant l'effort public sur les QPV qui présentent les dysfonctionnements urbains les plus importants. ▶

## DONNÉES MÉTROPOLITAINES

# 59

communes

# 37

quartiers prioritaires, dont  
la Ville nouvelle de Rillieux-la-Pape



# 1 300 000

habitants (130 000 à 150 000 en plus attendus d'ici 2030)

# 14

sites de la Métropole lyonnaise bénéficient  
du nouveau programme national de Rénovation  
urbaine (NPNRU), dont la Ville nouvelle  
de Rillieux-la-Pape

# 24 %

de logements locatifs sociaux dans la Métropole dont quatre  
communes ayant un taux SRU\* supérieur ou égal à 50 %  
(Rillieux-la-Pape, Vaulx-en-Velin, Vénissieux et Saint-Fons)

# 24

communes en géographie prioritaire  
sur les 59 regroupées dans la métropole  
de Lyon (85 % de la population)

\* Solidarité et Renouvellement Urbain

\*\* Identification et délimitation des quartiers les plus fragiles. Elle se répartit en deux niveaux :  
les quartiers de la politique de la ville (QPV) et les quartiers de veille active (QVA)

## RILLIEUX-LA-PAPE EN CHIFFRES

# 31 000

habitants à Rillieux-la-Pape  
(9<sup>e</sup> ville de l'agglomération lyonnaise)



# 2/3

de la population rilliarde domiciliée  
sur la Ville nouvelle et 50 %  
dans le Quartier Prioritaire de la Ville

# 56 %

de logements sociaux  
dont 81 % dans la Ville nouvelle

# 5 000

Rilliards supplémentaires  
attendus d'ici 2029

Réunions publiques de présentation, d'information  
et temps d'échanges avec les partenaires  
du projet et en présence d'Alexandre Vincendet,  
maire, conseiller de la Métropole :



LUNDI 6 MAI, À 18 HEURES  
AU GYMNASSE LOUISON BOBET,  
3 TER, AVENUE GÉNÉRAL LECLERC

ET MARDI 7 MAI, À 18 HEURES  
AU GYMNASSE DES ALAGNIERS,  
2008, ROUTE DE STRASBOURG

Rillieux-la-Pape

